



## ARRÊTÉ MUNICIPAL PORTANT NUMÉROTAGE DE « RUE DE LA GÉRAUDAIS »

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2213-28 ;

Vu l'article R 610-5 du code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1<sup>ère</sup> classe ;

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire ;

Considérant que dans les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune :

### ARRÊTE

**Article 1 :** Il est prescrit les numérotations suivantes :

PARCELLE	NUMERO	ADRESSE	OBSERVATIONS
ZH 129	1	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZI 107	2	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 134	3	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZI 118	4	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZI 119	4 bis	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 135	5	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZI 116	6	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 78	7	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZI 3 ZI 117	8	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 82	9	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZI 4	10	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 141 ZH143 ZH79	11	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 50	11 bis	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 159	14	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 98	15	RUE DE LA GÉRAUDAIS	locatif
ZH 98	17	RUE DE LA GÉRAUDAIS	Résidence principale
ZH 158	18	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 97	19	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 33	20	RUE DE LA GÉRAUDAIS	

ZH 52	21	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 161	21 bis	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 160	23	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 155	24	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 147	25	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 139p	26	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 148	27	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 139p	28	RUE DE LA GÉRAUDAIS	
ZH 149	29	RUE DE LA GÉRAUDAIS	

**Article 2 :** Madame la Secrétaire générale de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Saint Nazaire.

A La Chapelle-Launay, le 3 septembre 2022

Le Maire,  
Michel GUILLARD





### Validité point adresse

- Validé
- Validé à repositionner
- En projet
- En attente

Nom de voie / lieu-dit

Alerte (adresse manquante/erronée)

0 100 m  
1 : 1057





### Validité point adresse

- Validé
- Validé à repositionner
- En projet
- En attente

— Nom de voie / lieu-dit

📍 Alerte (adresse manquante/erronée)

0 100 m

1 : 1057

